



ODYSSI

PRO7 - BORNES A EAU MONETIQUES

PRO7 - DEMANDE CONVENTION/RECHARGE

Carte pour bornes à eau monétiques

ODYSSI-CLT-PRO-MAJ-CMI-04/07/25

**ODYSSI
SOLUTIONS
SERVICES**
LE SERVICE DES
PROFESSIONNELS

Renseignements concernant le demandeur

Nom de l'entreprise ou de la collectivité :

CODE SIRET/SIREN :

Nom du responsable :

Adresse de l'entreprise ou de la collectivité :

Tel : Email :

Demande de convention (voir pièces à fournir)

Frais de service (facturés une fois à tout nouveau client) : 43,19€ TTC

Demande de recharge (cocher le choix)

	*Carte de 50m ³ <input type="checkbox"/>	*Carte de 100m ³ <input type="checkbox"/>	*Carte de 150m ³ <input type="checkbox"/>
TOTAL HT	109,50€	219€	328,50€
TVA (2,1%)	2,30€	4,60€	6,90€
OMR (1,5%)	1,64€	3,29€	4,93€
Total TTC	113,44€	226,89€	340,33€

En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte sera facturée d'un montant de 28,59€ TTC

- Paiement par :
- Paiement par mandat administratif à l'ordre de l'agence comptable d'ODYSSI pour les collectivités

* Devis à retourner avec votre règlement à l'Agence des Professionnels située au 7-9 rue des Arts et Métiers, Bât. Flore Gaillard, Lot. Dillon Stade, BP 162 à Fort de France.

Fait à , le / / Signature avec cachet

DOCUMENTS A JOINDRE POUR L'EXAMEN DE VOTRE DEMANDE DE CONVENTION

Pièce d'identité du gérant

Kbis de moins de 3 mois

ODYSSI traite les données recueillies à des fins de gestion clients concernant les contrats, les commandes, la facturation, la comptabilité et la gestion des comptes clients. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, reportez-vous à notre politique de confidentialité et de protection des données sur www.odyssi.fr ou sur demande dans nos agences.

Pour tout renseignement :

- Pôle Professionnels : contacts-pro@odyssi.fr
- Centre de contacts : du lundi au vendredi de 7h15 à 16h au 0596 71 20 10
www.odyssi.fr